



CDDH-EXP(2019)R4
22/03/2019

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

**GROUPE DE REDACTION SUR LA LIBERTE D'EXPRESSION
ET LIENS AVEC D'AUTRES DROITS DE L'HOMME
(CDDH-EXP)**

RAPPORT

4^e réunion
20–22 mars 2019

Point 1 : Ouverture de la réunion et adoption du projet d'ordre du jour

1. Le Groupe de rédaction du CDDH sur la liberté d'expression et liens avec d'autres droits de l'homme (CDDH-EXP) a tenu sa quatrième réunion à Strasbourg du 20 au 22 mars 2019, sous la présidence de M. Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne). La liste des participants figure à [l'Annexe I](#).
2. Le Président souhaite la bienvenue aux participants et leur explique que lors de cette dernière réunion le Groupe devra finaliser le texte du projet de Guide. En conséquence, il adopte l'ordre du jour proposé, tel qu'il figure à [l'Annexe II](#).
3. M. Alfonso de Salas, Chef de la Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme salue également le Groupe et explique la procédure d'adoption par le CDDH des textes approuvés par le CDDH-EXP.

Point 2 : Finalisation du projet de Guide de bonnes et prometteuses pratiques sur la manière de concilier la liberté d'expression avec d'autres droits et libertés, en particulier dans des sociétés culturellement diverses

4. Le Secrétariat informe le CDDH-EXP que depuis sa précédente réunion en avril 2018, il a reçu d'autres contributions sur les mesures juridiques et des politiques nationales pertinentes et les a intégré dans le texte en cours du projet de Guide.
5. Le chapitre portant sur le discours de haine a notamment été développé en s'appuyant sur la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme ainsi que sur les travaux d'autres instances internationales et régionales. M. Viktor KUNDRÁK du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (ODIHR), présente un aperçu des travaux pertinents de l'OSCE/ODIHR et apporte notamment des clarifications sur la distinction entre "discours de haine" et "crime de haine".
6. Le Groupe examine, paragraphe par paragraphe, le texte révisé du projet de Guide de bonnes et prometteuses pratiques préparé par le Secrétariat à la lumière des conclusions de la précédente réunion du CDDH-EXP en avril 2018 et des instructions données par le CDDH lors de ces réunions de juin et de novembre 2018. Après avoir examiné le texte du projet de Guide, le Groupe rédige quelques conclusions générales. Une seconde lecture portant sur les paragraphes modifiés lors de la première lecture du projet de Guide a suivi.
7. Le Groupe rappelle que, dans la mesure où le Guide n'est pas un rapport de suivi, il n'est pas nécessaire de répertorier tous les États membres dans lesquels une pratique nationale commune existe. Le Guide contient seulement les exemples les plus représentatifs. Tous les exemples de mesures et de pratiques nationales qui ont été transmis, pourront toutefois être inclus dans la compilation qui contient toutes les contributions reçues des États membres.
8. Le Groupe charge le Secrétariat de procéder à toutes les corrections éditoriales en suspens dans le document et donne des orientations sur une utilisation homogène de certains termes et typographie dans l'ensemble du document. Une traduction française du Guide sera également préparée et diffusée dès que possible. Le Secrétariat transmettra le projet de Guide finalisé aux membres du Groupe d'ici le 15 avril 2019 au plus tard. Le Groupe est invité à soumettre des commentaires sur le projet de Guide finalisé d'ici le 24 avril 2019. Le projet de Guide sera ensuite envoyé au Bureau du CDDH pour examen.

Point 3 : Échange de vues sur des propositions de travaux de suivi (publication et diffusion)

9. Concernant la publication du Guide, le Groupe estime qu'il serait utile d'annexer au document l'Analyse notamment de la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme, préparée précédemment par le Groupe de rédaction et adoptée par le CDDH. Il convient qu'une publication, présentée dans le même format que celui utilisé pour le "Guide de bonnes et prometteuses pratiques visant à prévenir et à combattre les mutilations génitales féminines et le mariage forcé" serait approprié et pourrait assurer la visibilité nécessaire au présent Guide.

10. Le Groupe est informé des changements apportés à la compilation révisée des mesures et des pratiques en vigueur dans les États membres (CDDH-EXP(2018)02), préparée par le Secrétariat. Il prend ensuite connaissance du texte d'introduction proposé et approuve la compilation qui sera transmise au CDDH lors de l'adoption du projet de Guide de bonnes et prometteuses pratiques.

Point 4 : Adoption du rapport de réunion

11. Le Groupe adopte le présent rapport de réunion en anglais et en français.

Point 5 : Questions diverses

12. Avec l'adoption du Guide de bonnes et prometteuses pratiques, le Groupe estime avoir rempli son mandat. Il se félicite de l'approche constructive dont ses membres ont fait preuve durant les travaux et remercie le Président pour la manière dont il a conduit les réunions. Le Groupe rend également hommage au travail mené par le Secrétariat tout au long des délibérations.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS**AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN**

Mr Elshan BAYRAMOV, adviser, Human Rights Protection Unit, Department of Work with Law Enforcement Bodies, Administration of the President of the Republic

ESTONIA / ESTONIE

Ms Maris KUURBERG, Government Agent before the European Court of Human Rights, Legal Department, Ministry of Foreign Affairs

FINLAND / FINLANDE

Ms Katja KUUPPELOMÄKI, Legal Officer, Unit for Human Rights Courts and Conventions Legal Service, Ministry for Foreign Affairs

FRANCE (*Apologised*)**GERMANY / ALLEMAGNE** (*Chair*)

Mr Hans-Jörg BEHRENS, Head of Unit IVC1, Human Rights Protection; Government Agent before the European Court of Human Rights, Bundesministerium der Justiz und für Verbraucherschutz

HUNGARY / HONGRIE

Mr Zoltan TALLODI, Agent before ECHR, Ministry of Public Administration and Justice

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Doina MAIMESCU, Adviser, Department Agent for the Government, Ministry of Justice of the Republic of Moldova

MONTENEGRO

Ms Jelena RAŠOVIĆ, advisor, Office of the Representative of Montenegro before the European Court of Human Rights

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Paul B.C.D.F. VAN SASSE VAN YSSELT, Ministry of the Interior and Kingdom Relations, Department of Constitutional Affairs and Legislation

NORTH MACEDONIA / MACÉDOINE DU NORD

Ms Elena BODEVA, Ministry of Foreign Affairs, Embassy of the Republic of North Macedonia in the Netherlands

POLAND / POLOGNE

Ms Aleksandra SZACHEWICZ, Department for Proceedings before International Human Rights Protection Bodies, Ministry of Foreign Affairs

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Dr. Grigory E. LUKIYANTSEV, Deputy Director, Department for Humanitarian Cooperation and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

SPAIN / ESPAGNE

Heide Helena NICOLAS MARTÍNEZ, Senior State Attorney, Ministry of Justice

SWITZERLAND / SUISSE

Mme Dominique STEIGER LEUBA, Collaboratrice scientifique, Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral de la justice OFJ, Domaine de direction Droit public, Unité Protection internationale des droits de l'homme

TURKEY / TURQUIE

Mr Gökhan DURSUN, Chef de division, Ministère de la Justice

Ms Aysen EMÜLER, Expert juridique, Représentation permanente de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe

Ms Günseli GÜVEN, Adjointe au Représentant Permanent, Représentation permanente de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe

UNITED KINGDOM / ROYAUME UNI

Ms Sarah MACRORY, Assistant Legal Adviser, Europe and Human Rights, Foreign and Commonwealth Office

OBSERVERS/OBSERVATEURS

Directorate General Human Rights and Rule of Law, Media and Internet Governance / Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit, Médias et gouvernance de l'Internet (CDMSI)

Mr Emir POVLAKIC, Head of Division for Licensing, Digitalization and Coordination in Broadcasting, Communications Regulatory Agency

HOLY SEE / SAINT SIÈGE

M. Jean-Pierre SCHOUPPE, Professeur à la faculté de droit canonique de l'Université Pontificale de la Sainte Croix

Conference of european Churches (CEC) / Conférence des églises européennes (KEK)

Sören LENZ, Conférence des Eglises européennes, Conference of European Churches

Conference of INGOs of the Council of Europe / Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Jean-Bernard MARIE

RAPPORTEUR (*Apologised*)

INVITEES / INVITES

Mr Viktor KUNDRÁK, Hate Crime Officer, OSCE/Office for Democratic Institutions and Human Rights, (ODIHR)

SECRETARIAT

DG I – Human Rights and Rule of Law / Droits de l'Homme et Etat de droit Council of Europe / Conseil de l'Europe

Mr Christophe POIREL, Director / Directeur, Human Rights Directorate / Direction des droits de l'Homme

Mr Alfonso DE SALAS, Secretary to the CDDH / Secrétaire du CDDH, Head of Division / Chef de Division, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme

Ms Merete BJERREGAARD, Head of the Human Rights Development Unit / Chef de l'Unité "Développement des droits de l'homme", Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme, *Secretary of the CDDH-EXP/ Secrétaire du CDDH-EXP*

Ms Elisa SAARI, Assistant Lawyer / Juriste Assistant, Human Rights Intergovernmental Co-operation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme

Mme Corinne GAVRILOVIC, Assistant/Assistante, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Ms Rebecca BWOEN
Mr Christopher TYCZKA
Mme Sylvie BOUX

Annexe II

ORDRE DU JOUR

	POINT 1 : OUVERTURE DE LA REUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
CDDH-EXP(2018)OJ1	Projet d'ordre du jour
CDDH-EXP(2018)R3	Rapport de la 3 ^e réunion du CDDH-EXP (14–16 mars 2018)
CDDH-EXP(2019)01	Extraits pertinents des rapports des 89 ^e et 90 ^e réunions du CDDH (19–22 juin et 27–30 novembre 2018)
CDDH-EXP(2018)02	Compilation des bonnes pratiques reçues des États membres ainsi que du Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI)
	POINT 2 : FINALISATION DU PROJET DE GUIDE DE BONNES ET PROMETTEUSES PRATIQUES SUR LA MANIÈRE DE CONCILIER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION AVEC D'AUTRES DROITS ET LIBERTÉS, EN PARTICULIER DANS DES SOCIÉTÉS CULTURELLEMENT DIVERSES
CDDH-EXP(2019)02 <i>(uniquement en anglais)</i>	Projet de Guide de bonnes et prometteuses pratiques sur la manière de concilier la liberté d'expression avec d'autres droits et libertés, en particulier dans des sociétés culturellement diverses
	POINT 3 : ECHANGE DE VUES SUR DES PROPOSITIONS DE TRAVAUX DE SUIVI (publication et diffusion)
	POINT 4 : ADOPTION DU RAPPORT DE REUNION
	POINT 5 : QUESTIONS DIVERSES